

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 150 (2005)
Heft: 6-7

Artikel: Déminage humanitaire : Digger DTR au Soudan
Autor: H.W.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-346511>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Déminage humanitaire: Digger DTR au Soudan

Digger DTR est une organisation humanitaire à but non lucratif basée à Tavannes dans le Jura bernois, dont le but est de développer, réaliser et mettre en production des outils pour accélérer et sécuriser le travail des démineurs humanitaires. Elle compte actuellement sept salariés et vingt bénévoles. Au début 2005, Digger DTR a passé du statut d'association à celui de fondation, reconnue d'utilité publique par l'intendance des impôts du Canton de Berne. En 2004, Digger DTR a reçu le prix Adèle Dutweiler et le prix de la Société jurassienne des officiers.

En janvier dernier, le Département de la défense à Berne, jugeait «improbable qu'il existe un réel potentiel, pour des entreprises suisses de s'établir avec succès sur le marché du déminage humanitaire avec une technologie traditionnelle. De nouvelles techniques ou technologies sont affectées par le risque commercial d'une rentabilité insuffisante, voire par celui d'une non-couverture des frais de développement (habituellement élevés). Il semble par conséquent peu probable que l'industrie suisse de l'armement puisse trouver des débouchés lucratifs dans le domaine du déminage humanitaire.» Digger DTR, qui n'est pas une entreprise au sens habituel du terme, a trouvé ses marques.

Après le prototype *Digger D-1* en 2002, l'organisation a terminé le développement du *Digger D-2*, un véhicule d'aide au déminage humanitaire qui sera produit en série en 2005. Sa tâche principale est le défrichage mais il peut aussi servir pour le déminage ou la délimitation de champs de mines. En préparant le terrain avant le déminage manuel, le *D-2* permet de multiplier la vitesse de travail globale par cinq et de diminuer les accidents. Ce véhicule léger, télécommandé et blindé, peut être amené facilement sur le champ de mines. Sa conception adaptée aux conditions de terrain permet de le réparer et de l'entretenir



avec des moyens simples. Le *D-2* dans sa première version, coûte 250000 francs suisses, un montant qui comprend le véhicule de base, un outil de déminage (fléau) et la télécommande.

Opération «Soudan»

Le premier *Digger D-2* sera engagé au Soudan, dans une opération que la Fondation suisse de séminage effectue sur mandat du Programme alimentaire mondial au Sud-Soudan. Il s'agit de déminer plus de 1200 km de routes, afin que l'aide alimentaire destinée aux réfugiés puisse être acheminée par camion, ce qui évitera les frais engendrés par les transports aérien. La Fondation suisse de déminage a mis au point un concept de nettoyage des routes à l'aide de deux véhicules blindés sondant le sol pour détecter les mines antichars. Afin que les travaux de reconstruction puis-

sent se faire de façon sûre, les bas-côtés de la route doivent également être nettoyés. Les mines antipersonnel et antichar qui s'y trouvent, souvent cachées par la végétation, doivent être neutralisées. C'est pour défricher et déminer ces bandes de quelques mètres de large que le *Digger D-2* sera utilisé. *Digger DTR* engage son premier véhicule produit en série, il s'agit de tester celui-ci dans un premier temps et ensuite l'intégrer dans l'opération de déminage. Deux techniciens de *Digger DTR* seront envoyés au Soudan avec le *D-2* pendant six mois, ils assureront son transport, sa maintenance, et effectuer d'éventuelles réparations. Pendant les trois derniers mois, afin de transférer leur savoir, ces deux techniciens formeront des techniciens locaux qui utiliseront la machine une fois l'engagement *Digger DTR* terminé.

H.W.